

COMMUNE DE THORIGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU LUNDI 11 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le onze janvier, le Conseil Municipal de THORIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente « Thor'Espace », sous la Présidence de Mme Alexandra GABORIAU, Maire.

Date de la convocation : 05 janvier 2021

Présents : Mme Alexandra GABORIAU, M. Benoit ROCHEREAU, Mme Isabelle MAZOUÉ, M. Cédric SEIGNEURET, Mme Emilie PÉTÉ, M. Jean-Philippe ELINEAU, Mme Gwendoline BOURNONVILLE, M. Sébastien CADOT, Mme Laëtitia RAGUENEAU, M. Alain PÉTÉ, Mme Delphine CHAIGNEAU, M. Olivier VEILLON, M. Gérard MANDIN, Mme Brigitte ROCHETEAU, M. Dominique CHEVOLLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Monsieur Sébastien CADOT a été élu secrétaire de séance.

01 – 2021

OBJET : TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES « THOR'ESPACE »

Madame le Maire propose au Conseil les nouveaux tarifs de location pour la salle des fêtes « Thor'Espace » établi comme suit :

		Bar Gustave Beignon ou Les Chênes		Salle et Bar Gustave Beignon ou Les Chênes		Le THOR'Espace Bar et Salle Gustave Beignon + Bar et Salle Les Chênes	
		Journée*	Week-end**	Journée*	Week-end**	Journée*	Week-end**
ASSOCIATIONS	Manifestation non lucrative (Ex: Assemblée générale, réunion, activités des membres, etc.) sans repas	Gratuit					
	Manifestation lucrative (Ex: concours, loto, expo, etc.) sans repas	40.00€	60.00€	80.00€	120.00€	140.00€	210.00€
	Manifestation avec repas (Ex: Diner dansante, cocktail, tournoi, etc.)			120.00€	180.00€	220.00€	330.00€
PARTICULIERS (commune)	Manifestation sans repas (Ex: Vin d'honneur, sépulture, etc.)	40.00€	60.00€	120.00€	180.00€	220.00€	330.00€
	Manifestation avec repas	80.00€	120.00€	200.00€	300.00€	350.00€	475.00€
PARTICULIERS (hors commune)	Manifestation sans repas (Ex : Réunion, assemblée générale, concours, expo, loto, vin d'honneur, sépulture, etc.) sans repas	50.00€	75.00€	150.00€	225.00€	270.00€	410.00€
	Manifestation avec repas	100.00€	180.00€	240.00€	360.00€	420.00€	630.00€

Madame le Maire précise que :

Le prix de la location comprend le matériel de sono/vidéo, le chauffage, la vaisselle, ainsi que la cuisine pour la salle des Chênes.

Un acompte de 50% sera versé à la réservation.

Pour la location d'une journée : la remise des clés se fait la veille à partir de 16h00 et la restitution des clés se fait le lendemain à 9h00.

Pour la location d'un week-end : la remise des clés se fait le vendredi à 16h00 et la restitution des clés se fait le lundi à 9h00.

L'état des lieux se fait à la remise et à la restitution des clés.

En accord avec la commune de la Chaize-le-Vicomte, les tarifs de la commune s'appliqueront également aux Vicomtais.

Avant toute location, une convention reprenant ces éléments est nécessairement signée entre les deux parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs de location de la salle des fêtes communale « Thor' Espace » à compter du 1^{er} janvier 2021 comme présentés ci-dessus.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire,
Alexandra GABORIAU

